CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58197** **VALABLE JUSQU'AU** **26/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Raison sociale : SOCIETE ETABLISSEMENTS RICHARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/07/2022
Capital : 7 622

6 RUE DE CLUJ
ZI NORD
21000 DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 317784478
Siret : 317 784 478 00016
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4028080
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J37507S /1244.000/ 6501

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J37507S /1244.000/ 6501

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 80 71 21 96 **Fax :**
Portable : 07 60 49 19 19
Responsabilité légale :
CRUCHAUDET CONSULTING AND FINANCES (812 337 061)

Site Internet :
E-mail : contact@etablissements-richard.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 504 736 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	22	24/03/2025
2393	Restauration de charpente des monuments historiques	22	15/02/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 15:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.